



Lille, le 21 mai 2013

Syndicat National de l'Éducation Physique
Fédération Syndicale Unitaire
Académie de LILLE

Marc BOULOGNE, Secrétaire Académique
135 Route de Boussois
59600 ASSEVENT
Tel : 06.85.20.34.90.
E-mail : s3-lille@snefsu.net

A

Monsieur le Recteur de l'Académie de LILLE

OBJET : implantation des postes berceaux pour l'affectation des Fonctionnaires Stagiaires EPS rentrée 2013

Monsieur le Recteur,

Nous souhaitons revenir sur les futures conditions d'affectation des Fonctionnaires Stagiaires lauréats du Capéps 2013 : vous avez fait le choix dans l'académie de Lille pour la rentrée scolaire 2013, de poursuivre l'implantation des « postes berceaux » issus de transformations de postes créés, vacants ou libérés, pour l'affectation des Fonctionnaires Stagiaires EPS.

La situation est suffisamment tendue, au regard du contexte général et en particulier concernant le mouvement intra pour que nous vous demandions de réétudier cette question.

32 postes EPS vacants sont retirés du mouvement intra 2013 (soit une hausse de 50% par rapport à 2012), dont certains très attractifs.

En effet, parmi les 32 établissements concernés, sollicités, le barème en vœux précis atteint un maximum de 795 points !!! Et sans se référer à des demandes sur vœux larges commune.

L'an dernier, 136 mutations en EPS ont été réalisées soit un taux de satisfaction déjà faible de 28.5%.

Sur les 268 demandeurs à l'intra, combien pourront être mutés cette année avec la pénurie de postes fixes ?

Bloquer 32 postes revient à dire que cette année, le mouvement sera plus que réduit.

Cela signifie également que les 17 collègues EPS envoyés en mesure de carte scolaire seront affectés après les Fonctionnaires Stagiaires EPS.

Ainsi :

- une mcs sur le LP Savary Wattrelos alors que 2 supports stagiaires créés à la rentrée 2013 (collège Zola et collège Nadaud à Wattrelos) ;
- une mcs sur le collège Ferry de Cambrai alors qu'un support stagiaire créé à la rentrée 2013 au collège P. Duez de Cambrai ;
- 2 mcs sur la commune de Grande Synthe, aucun poste vacant disponible dans le bassin de Dunkerque alors qu'un support stagiaire créé à la rentrée 2013 au LP Ile Jeanty de Dunkerque et un support stagiaire créé à la rentrée 2012 au collège G. Malo de Dunkerque ;
- une mcs sur le collège C. Claudel de Villeneuve d'Ascq alors qu'un support stagiaire créé à la rentrée 2012 au collège Blum de Villeneuve d'Ascq ;
- une mcs sur lycée Beaupré d'Haubourdin alors qu'un support stagiaire créé à la rentrée 2012 au collège Ferry d'Haubourdin, ce dernier support résultant d'un départ en CLD; le professeur d'EPS perdant ainsi son poste et devant obligatoirement réintégré pour la rentrée 2013, n'ayant plus la possibilité d'y revenir malgré ses bonifications ;

Pour d'autres enfin, la liste des postes bloqués réduit à néant l'espoir de revenir dans un établissement qu'ils avaient quitté, suite à une mesure de carte scolaire. Par exemple, sur le secteur de Lille, 4 mesures de cartes scolaires, 6 postes retirés ; sur le secteur de Lens, Liévin, Hénin Beaumont, 4 mesures de cartes scolaires antérieures à 2013, 6 postes retirés.

De plus, l'implantation des postes « berceaux » a été concentrée proche de l'Université d'Artois, secteur très demandée et où la mobilité est réduite ; ainsi, sur la commune d'Arras, 3 postes bloqués alors que l'an dernier, une seule mutation ; en 2011, une seule mutation ; un participant intra 2013 ex mcs en 2008 sur le lycée Robespierre d'Arras alors qu'un support stagiaire créé à la rentrée 2012.

Nous réitérons notre demande pour que les fonctionnaires stagiaires soient bien affectés en priorité sur des BMP de 14h au maximum constitués d'Heures Postes et d'HSA.

Par ailleurs, ces « supports » pourraient être inférieurs à 14h, le professeur stagiaire pouvant être en doublette sur une partie, même minime, du service de son tuteur (situation très formative).

La prise en compte de ces éléments permettrait de « libérer » des postes et ainsi d'améliorer la fluidité du mouvement Intra. Sans cela, c'est le droit à une mobilité choisie qui risque d'être gravement remis en cause. Nous ne pouvons accepter que les collègues demandeurs au mouvement intra, qui, comme une très large partie de la profession, se battent pour l'emploi des jeunes, se trouvent ainsi pénalisés.

Avant le lancement des opérations mutations, nous réitérons notre demande qu'un groupe de travail académique soit mis en place pour étudier nos propositions. Cela contribuerait à la mise en œuvre d'un véritable dialogue constructif.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, à l'expression de notre considération distinguée.



Marc BOULOGNE
Secrétaire académique du SNEP-FSU Lille

POSTES FONCTIONNAIRES STAGIAIRES EPS 2013 - 2014

				Commentaire
	LYCEE - LP			
1	0620006V	LYCEE ROBESPIERRE	ARRAS	MCS en 2008
2	0623981R	LYCEE VAUBAN	AIRE SUR LA LYS	
3	0620011A	LP LE CARON	ARRAS	
4	0590102R	LP MONTS DE FLANDRES	HAZEBROUCK	
5	0595480L	LP ILE JEANTY	DUNKERQUE	
6	0620120U	LYCEE A. FRANCE	LILLERS	
	CLG 59			
7	0593476H	CLG MERMOZ	FACHES THUMESNIL	
8	0596059R	CLG J. FERRY	HAUBOURDIN	CLD en 2012
9	0593658F	CLG FLANDRE	LA MADELEINE	
10	0595163S	CLG LAVOISIER	LAMBERSART	MCS en 2004
11	0594537L	CLG JULES VERNE	NEUVILLE EN FERRAIN	
12	0595328W	CLG L. BLUM	VILLENEUVE D'ASCO	
13	0593242D	CLG GUSTAVE NADAUD	WATTRELOS	APV - RRS
14	0595169Y	CLG EMILE ZOLA	WATTRELOS	MCS en 2007
15	0594636U	CLG MAXIME DEYTS	BAILLEUL	MCS en 2006
16	0593666P	CLG GASPARD MALO	DUNKERQUE	
17	0593486U	CLG FELICIEN JOLY	FRESNES SUR ESCAULT	APV - RRS
18	0593490Y	CLG J. LEMAIRE DE BELGES	BAVAY	
19	0590055P	CLG A. JENNEPIN	COUSOLRE	
20	0590150T	CLG BUDE	MAUBEUGE	
21	0594876E	CLG MONTAIGNE	POIX DU NORD	APV - RRS
22	0595174D	CLG PAUL DUEZ	CAMBRAI	
23	0595277R	CLG PREVERT	CAUDRY	
24	0594648G	CLG SAINT EXUPERY	SOLESMES	
	CLG 62			
25	0622864B	CLG F. MITTERRAND	ARRAS	
26	0622422W	CLG J J. ROUSSEAU	AVION	
27	0623322Z	CLG ANNE FRANCK	DOURGES	
28	0622417R	CLG MICHELET	LENS	
29	0622098U	CLG EMILE ZOLA	FOUQUIERES LES LENS	APV - RRS MCS 2010
30	0622578R	CLG JEAN ROSTAND	SAINS EN GOHELLE	
31	0620180J	CLG LEON BLUM	WINGLES	APV - RRS
32	0622427B	CLG DU PAYS DE L'ALLOEU	LAVENTIE	